



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DU FRANÇOIS

DGA-Ressources et Moyens

Direction des Affaires Economiques & Financières

Direction Adjointe en charge de la Commande Publique

Service Commande Publique

DECLARATION SANS SUITE

Marché de prestations intellectuelles n° PI.23.DST.16

**MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
POUR LA REHABILITATION DE L'EX-HOTEL DE VILLE**

Nos réf : ST/TC/DJ/SO_ n°2/2024

Mairie du François

Place Charles DE GAULLE BP 33

97240 LE FRANCOIS

Tél : 0596 54 30 02 – Fax : 0596 54 14 77

François le 25 / 03 / 2024

Vu les articles L 2120-1 al 2°, L 2123-1 al 1°, R.2123-1 al 1°, R 2123-4 à R ; 2123-5 R.2123-8, du Code de la Commande Publique

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru le jeudi 28 septembre 2023 à France-Antilles Martinique

Vu le registre des dépôts du vendredi 20 octobre 2023

Vu le rapport d'analyse du 5 février 2024

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

DECIDE

ARTICLE : PREMIER

De déclarer sans suite, le marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'ex hôtel de ville du François, pour des motifs d'intérêt général.

ARTICLE : DEUXIEME

De lancer une nouvelle procédure pour ce marché dans les meilleurs délais.



Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,
Le Maire,

Samuel TAVERNIER